

**CHARTRE PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE ET TROUBLE DES CONDUITES
ALIMENTAIRES (TCA) DE LA PLATEFORME TCA OCCITANIE**

La charte « prise en charge psychologique et TCA » de la plateforme TCA Occitanie définit les engagements réciproques des psychologues et de la plateforme TCA Occitanie.

La charte signée par chacun des membres (qu'ils soient hospitaliers, libéraux, ou communautaires) est portée à la connaissance des usagers et de l'ensemble des professionnels de santé du territoire régional.

1. La plateforme TCA Occitanie s'engage à informer les professionnels autour des actions collectives de formation et de sensibilisation en faveur de la prise en soin et de l'accompagnement des patients atteints de TCA via sa page WEB dédiée.
2. La plateforme TCA Occitanie met en œuvre les processus nécessaires à la circulation de l'information, et garantit le libre accès de chaque professionnel aux informations utiles à sa pratique telles que les fiches réflexes dans le cadre de sa page Web dédiée.
3. La plateforme TCA Occitanie s'engage à référencer sur sa page internet (Page WEB intra CHU) et dans les outils qu'elle développe à partir de cette page, les psychologues signataires de la charte.
4. Le psychologue autorise la plateforme TCA Occitanie à mentionner ses coordonnées professionnelles sur la page internet de la plateforme.
5. Le psychologue s'engage à ne pas utiliser sa participation directe ou indirecte à l'activité de la plateforme TCA Occitanie à des fins de promotion et de publicité. Cette règle ne s'applique pas aux opérations conduites par la plateforme TCA Occitanie et destinées à la faire connaître des professionnels ou des patients, dans le respect des règles déontologiques relatives à la publicité et à la concurrence entre confrères.
6. Le psychologue s'engage à informer la coordination de tout changement de lieu d'exercice ou cessation d'activité afin de soutenir la mise à jour des données.

7. Le psychologue s'engage à informer la coordination de la plateforme de l'existence d'un confrère pouvant être référencé par la plateforme et soutenir ainsi la filière TCA.

8. Le signataire de la présente charte reconnaît avoir pris connaissance du contenu de cette charte et être en accord avec l'ensemble des points.

La signature de cette charte formalise l'adhésion du signataire à la plateforme TCA Occitanie.

Identification du signataire :

- Nom, prénom :
- Activité professionnelle exercée :
- Institution de rattachement, le cas échéant :
- Téléphone :
- Mail :

Signature et date de signature